

Délibération du Comité Syndical



Séance ordinaire du 25 septembre 2023

COMMUNES :

Bellegarde-en-Forez
(Eau et Assainissement)

Cuzieu
(Eau et Assainissement)

Marclopt
(Eau)

Montrond-les-Bains
(Eau et Assainissement)

Rivas
(Eau)

St André-le-Puy
(Eau et Assainissement)

St Laurent-la-Conche
(Eau)

Monsieur le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les conseillers syndicaux en exercice a été faite dans les formes et délais "prescrits par la loi", que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès verbaux du Comité Syndical, a été affichée par extrait, à la porte du Syndicat le lendemain et qu'il n'a été présenté aucune observation.

2°) Que la délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

3°) Que le nombre de conseillers en exercice, au jour de la séance était de 18 sur lesquels il y avait 13 membres présents à savoir:

Noms des Délégués	Communes
ABERLENC Christian	Saint André le Puy
BERGER Pascal	Saint André le Puy
EYRAUD Catherine	Marclopt
JAY Christophe	Saint Laurent la Conche
LAFFONT Jacques	Bellegarde en Forez
LECLERCQ Gérard	Cuzieu
LICTEVOUT François-Xavier	Rivas
MARCHAND Sylvain	Montrond les Bains
MEUNIER David	Bellegarde en Forez
PERCET Serge	Montrond les Bains
PICARD Christian	Bellegarde en Forez
RASCLE Jean-François	Cuzieu
RODRIGUES Jas	Montrond les Bains

N° 23-09-09

INTERET COMMUN

Objet de la délibération :

**Service de
l'assainissement : Décision
comptable modificative n°2**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200861-20230925-CS23-09-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2023

Affichage : 26/09/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Absent(s) excusé(s) représenté(s)

Absent(s) excusé(s)

ACHARD Jean – Saint André le Puy

GRANJON Vincent - Cuzieu

OULION Emmanuel- Marclopt

PHILIPPE Marie-France- Rivas

POYADE Jean-Luc – Saint Laurent la Conche

Délibération notifiée à :

Sous Préfecture -----
 Trésorerie de Saint Galmier -----

Secrétaire élu (e) pour la session

PERCET Serge

INTERETS COMMUNS

OBJET : Service de l'assainissement : Décision comptable modificative n°1

Monsieur le Président rappelle le vote du Budget 2023 du service l'assainissement. Il convient d'ajuster les crédits budgétaires conformément aux engagements de travaux. Il présente les écritures comptables suivantes :

Section de fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
COMPTE ET LIBELLE	MONTANT	COMPTE ET LIBELLE	MONTANT
673-Titres annulés sur exercice antérieur (PFAC)	+ 5 000.00 €	7588-Autres (PFAC)	+ 5 000.00 €
OPERATIONS D'ORDRE (chap 040)			
<i>Total Dépenses Décision modificative n°1</i>		<i>Total Recettes Décision Modificative n°1</i>	
	5 000.00 €		5 000.00 €
<i>Vote BP 2023 Section de fonctionnement</i>	1 776 405.00 €	<i>Vote BP 2023</i>	1 776 405.00 €
<i>BP 2023 Section de fonctionnement +DM N°1</i>	1 781 405.00 €	<i>BP 2023+ DM 1</i>	1 781 405.00 €

Section d'investissement			
DEPENSES		RECETTES	
COMPTE ET LIBELLE	MONTANT	COMPTE ET LIBELLE	MONTANT
238-9951 Avance forfaitaire CZU	+50 000.00 €	13111 Subvention CZU Bourgée Froide EU	+65 500.00 €
45819913 Etude diag	+ 500.00 €		
45819952 CZU Bourgée Froide EP	+ 15 000.00 €		
OPERATIONS D'ORDRE (chap 041)			
2315-remboursement avance CZU	+ 25 000.00 €	238 remboursement avance CZU	+ 25 000.00 €
<i>Total Dépenses Décision modificative n°1</i>		<i>Total Recettes Décision modificative n°1</i>	
	90 500.00 €		90 500.00 €
<i>Vote BP 2023 Section d'investissement</i>	4 234 361.00 €	<i>Vote BP 2023</i>	4 234 361.00 €
<i>Section d'investissement -DM n°1+BP 2023</i>	4 324 861.00 €	<i>DM n°1+ BP 2023</i>	4 324 861.00 €

Où et délibéré, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical :

- 🌟 Approuvent la décision modificative comptable n° 1 pour le Service de l'assainissement comme énoncée ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200861-20230925-CS23-09-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2023

Affichage : 26/09/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Syndicat intercommunal
Val d'Anzieux Plancieux
- Montrond les Bains -

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Fait à Montrond les Bains, le 25 septembre 2023.

Le Président,
Jacques LAFFONT.

Le Secrétaire de séance,
Serge PERCET